

Démarche : Dépôt en ligne des demandes d'autorisation en Urbanisme sur la Commune de Canéjan (33610)

Organisme : Service Urbanisme

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Dépôt en ligne des dossiers de demandes d'autorisation, en application du Code de l'Urbanisme :
Permis de Construire, Permis d'Aménager, Déclaration Préalable, Certificat d'Urbanisme Opérationnel.
Uniquement pour des projets situés sur le territoire communal de Canéjan (33610).

Cette démarche est entièrement gratuite, non obligatoire mais fortement recommandée.

La signature manuelle des formulaires CERFA déposés par voie électronique n'est plus nécessaire. En revanche, la signature manuelle des documents techniques annexes (attestations sismiques, RE 2020, signatures d'un architecte...) reste obligatoire.

1. CATEGORIE DE LA DEMANDE

Principe

Sur ce site, il vous est possible de déposer par voie électronique, une demande en urbanisme : Permis de Construire, de Démolir ou d'Aménager, Déclaration Préalable, Certificat d'Urbanisme Opérationnel.

Il est nécessaire de bien remplir les champs ci-dessous, ceux indiqués par une astérisque étant obligatoires.

En bas de page, vous pouvez charger sur ce site, toutes les pièces jointes du dossier.

Les conditions d'utilisation de ce service sont précisées en cadre 4.

Type de dossier

☐ Permis de Construire

☒ Pour une Maison Individuelle (cerfa 13406)

Dépôt en ligne des demandes d'autorisation en Urbanisme sur la Commune de Canéjan (33610)

☒ Modificatif (cerfa 13411)

☒ Transfert (cerfa 13412)

☒ Autres projets (cerfa 13409)

☐ Permis d'Aménager (cerfa 13409)

☐ Déclaration Préalable en urbanisme

☒ Pour une Maison Individuelle/Annexes (cerfa 13703)

☒ Pour une Division Foncière (cerfa13702)

☒ Pour les autres projets (cerfa 13404)

☐ Certificat d'Urbanisme Opérationnel (cerfa 13410)

Spécificité du dossier - Autorisations connexes

Précisez, en cochant ci-dessous, si le dossier (Permis de Construire uniquement) fait l'objet d'une demande d'autorisation au titre d'une autre réglementation (Autorisation liée) :

PC concernant un ERP

A cocher si la demande concerne également l'aménagement d'un Etablissement Recevant du Public

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

PC comprenant des démolitions

A cocher si la demande comprend également des démolitions

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

PC concernant un commerce

A cocher si la demande concerne des locaux commerciaux

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

PC concernant une ICPE

A cocher si la demande concerne une Installation Classée de Protection de l'Environnement

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

2. DEMANDEUR

SI LE DEPOSANT EST UNE PERSONNE PHYSIQUE :

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Nom et Prénom du demandeur

Indiquez le nom complet et prénom de la personne physique.

SI LE DEPOSANT EST UNE PERSONNE MORALE :

Nom de la société

Indiquez le nom de la société.

Nom du représentant

Indiquez ici le nom du représentant de la personne morale.

Numéro de SIRET

Indiquez ici le numéro de SIRET de la personne morale, le cas échéant.

ADRESSE DU DEMANDEUR - PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE

Adresse complète

Spécifiez l'adresse complète du Demandeur (Personne physique ou Personne morale) : numéro, nom de rue, code postal, commune

3. PROJET

Adresse du projet

Précisez l'adresse du lieu du projet.

Situation du projet

Précisez sur la carte, la situation du projet. Pour cela cliquez sur "Ajouter une zone" et dessiner l'emprise du projet sur la carte.

Description du projet

Faites une courte description du projet.

4. ENGAGEMENT

Conditions Générales d'Utilisation (CGU) du service

1. Le demandeur atteste avoir qualité (propriétaire du terrain, mandataire du propriétaire, autorisé par le propriétaire, co-indivisaire...) pour demander la présente autorisation.
2. Le demandeur autorise la mairie de Sarrebourg à utiliser les données déclarées sur ce site, dans son logiciel de traitement et d'instruction des dossiers en urbanisme. Ces données seront affichées sur le panneau d'affichage légal de la mairie, dans les conditions décrites dans l'article R. 423-6 du Code de l'Urbanisme, et seront archivées dans le système informatique communal.
Les données recueillies ne seront pas utilisées à des fins commerciales.
3. Le demandeur fournit l'ensemble des pièces obligatoires du dossier, dûment complétées, par transfert à l'aide du cadre ci-dessous, pièces décrites dans les articles R. 431 et suivant du Code de l'urbanisme.
4. Les documents fournis par voie électronique à l'administration, seront obligatoirement aux formats .PDF ou .JPG.
Aucun autre format n'est admis. Les documents fournis sous d'autres formats sont réputés non compatibles et seront refusés.
5. Après la finalisation du dépôt du dossier par le Demandeur, le service envoie automatiquement un e-mail de réception. Ce dernier n'a qu'un but informatif et ne vaut pas enregistrement officiel du dossier.
Seul l'accusé d'enregistrement CERFA avec le numéro attribué au dossier et la date d'enregistrement, envoyé ultérieurement à l'adresse e-mail déclarée par le Demandeur, fait foi.
A noter que cet enregistrement ne peut avoir lieu qu'un jour ouvré, pendant les heures d'ouvertures de l'Administration.
6. L'enregistrement du dossier ne signifie pas qu'il est complet. Une demande de complétude pourra être faite par le service instructeur, en application de l'article R. 423-22 du Code de l'Urbanisme.
7. Cocher la case ci-dessous vaut signature du dossier déposé par le Demandeur.

J'atteste avoir pris connaissance des CGU précisées ci-dessus et que les données que je déclare ici sont sincères et exactes. Je n'oublie pas de fournir les pièces jointes, que je charge dans le cadre ci-dessous. Je note que cocher la case ci-contre vaut signature de la demande.

Merci de cocher la case.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièces jointes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Dépôt en ligne des demandes d'autorisation en Urbanisme sur la Commune de Canéjan (33610)

☐ Formulaire CERFA

Dépôt du formulaire de déclaration cerfa correspondant à mon type de demande, formulaire de déclaration de taxe d'aménagement (DENCI) compris.

Le formulaire à télécharger à l'aide du lien ci-dessous est remplissable en ligne.

Récupérer le formulaire vierge pour mon dossier : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Dossier de Demande

Dépôt des pièces légales constitutives du dossier de demande (de préférence groupé en un seul fichier) : plan de situation, plan masse, description des travaux... (Format pdf ou jpg non zippé).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Dossier Connexe

Dépôt des pièces du dossier annexe en cas d'autorisation liée (formulaire cerfa d'Autorisation de Travaux dans un ERP, Démolition, CDAC, AE).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ AUTRES DOCUMENTS

Dépôt d'autres documents que le demandeur juge utile : descriptif, plans au format pdg ou jpg non zippé, selon les dispositions de l'article R. 431 et suivants du Code de l'Urbanisme.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Autres documents

Dépôt d'autres documents que le demandeur juge utile : descriptif, plans au format pdg ou jpg non zippé.